

## **Conseil d'établissement**

**Procès-verbal de la 4<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil d'établissement,  
tenue le 21 mai 2024, à 16 h 15, à la Table des 3 Vallées**

**Étaient présents :** Mmes Marielle Goulart, Nathalie Séguin et Carole Lefebvre  
MM. Stéphane Robinson, Gérard Fisher et Martin Barrette

**Était absente:** Madame Josée Danis (remplacée par madame Carole Lefebvre)  
MM. Éric Sabourin, Jason Smith et Simon Martin

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est déclarée ouverte à 16 h 20. Madame Carole Lefebvre agira à titre de secrétaire en remplacement de madame Josée Danis.

### **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Nathalie Séguin fait la lecture de l'ordre du jour et demande l'ajout d'un point en lien avec une bourse CJE.

#### **RÉSOLUTION 2324-CE4-01**

**Il est proposé par madame Carole Lefebvre;**

QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du point.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 AVRIL 2024**

Il n'y a pas de changement au procès-verbal.

#### **RÉSOLUTION 2324-CE4-02**

**Il est proposé par monsieur Stéphane Robinson;**

QUE le procès-verbal du 16 avril 2024 soit adopté tel que proposé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Aucun suivi n'est requis.

### **5. PAROLE AU PUBLIC**

Aucune personne du public n'est présente.

### **6. ADMINISTRATION DU CENTRE**

#### **a) Formation Charpenterie/Menuiserie**

La direction mentionne qu'il y aura une deuxième cohorte pour l'AEP en charpenterie. Celle-ci débutera le 20 août 2024. La formation aura lieu dans les mêmes locaux loués à Papineauville puisque le bail est valide jusqu'au 28 février.

**b) Olympiades canadiennes de la FP**

La direction informe que notre centre participera aux prochaines Olympiades canadiennes de la formation professionnelle qui se dérouleront à Québec. Gabrielle Gagnon du programme de Cuisine, ainsi que Geneviève De Melo du programme de Pâtisserie nous représenteront. Nous leur souhaitons la meilleure des chances.

**c) Vente horticole**

La direction informe que la vente qui a eu lieu du 17 au 19 s'est bien déroulée, toutefois les ventes ont été inférieures aux années précédentes. La vente avait été publicisée amplement sur nos réseaux sociaux, toutefois nous n'avons pas été en mesure de le faire via le journal local puisque celui-ci n'est plus en opération. De plus, l'annulation de l'événement, la 148 en Folie a réduit l'achalandage.

**d) Nouvelles enseignes**

La direction mentionne que deux nouvelles enseignes ont été installées aux abords de la rue Maclaren. L'ensemble de nos programmes y sont inscrits. Ces nouvelles enseignes s'ajoutent à celles qui ont été installées sur le bâtiment en avril dernier.

Le pavillon de Papineauville aura aussi de nouvelles enseignes, mais puisque nous partageons le bâtiment avec la polyvalente LJP et le centre le Vallon, le SRM va coordonner l'installation de l'affichage pour les trois entités.

**e) Mesure 50590**

Un projet a été déposé par le CFP en janvier dernier en lien avec cette nouvelle mesure ministérielle qui a pour objectif de moderniser la formation professionnelle. Notre projet pour l'acquisition d'équipement innovateur pour le DEP en mécanique industrielle a été accepté. Ainsi, le MEQ nous octroie une somme de 290 500 \$ afin de moderniser une partie de nos équipements. Nous disposons d'une période de trois ans pour faire les achats et présenter les factures.

## **7. LISTES DES EFFETS SCOLAIRES CHARGÉS AUX ÉLÈVES**

La direction présente les listes d'effets scolaires pour chacun des programmes et mentionne qu'il n'y a aucun changement majeur avec les années précédentes. Une modification a été apportée pour les programmes du secteur alimentaire, voulant que les souliers doivent avoir des semelles *non marquantes*. Pour l'ensemble des listes, le coût approximatif à prévoir pour l'achat des uniformes et des chaussures de sécurité a été majoré de 50 \$ afin de tenir compte de la réalité.

### **RÉSOLUTION 2324-CE4-04**

**Il est proposé par madame Carole Lefebvre;**

QUE les listes d'effets scolaires chargés aux élèves soient adoptées telles que proposées.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **8. NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES**

La direction présente le document encadrant l'évaluation des apprentissages. Le document comprend 20 normes réparties dans 10 sections et celui-ci a été validé auprès du conseil des enseignants. L'apport de Monsieur Jason Smith pour la rédaction du document est souligné. L'ensemble des normes et modalités ont été rédigées dans le

respect des balises ministérielles telles que la LIP, le régime pédagogique et le guide de la sanction.

Ce document sera affiché sur notre site Internet et sera présenté à l'ensemble des élèves lors de la prochaine rentrée scolaire.

**RÉSOLUTION 2324-CE4-05**

**Il est proposé par madame Nathalie Séguin;**

QUE les normes et modalités d'évaluation des apprentissages soient adoptées telles que proposées.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**9. PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE**

La direction présente le document et précise que la différence avec notre précédent plan de lutte est l'ajout d'une section portant sur la violence à caractère sexuel.

De plus, la forme du document a été uniformisée pour l'ensemble des écoles et centres du CSS.

Une fois adopté, ce document devra être envoyé au Protecteur national de l'élève.

De plus, le document sera présenté aux enseignants ainsi qu'aux élèves à la rentrée scolaire et sera disponible sur notre site Internet.

**RÉSOLUTION 2324-CE4-06**

**Il est proposé par madame Marielle Goulart;**

QUE le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence soit adopté tel que proposé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**10. Bal des finissants**

La date retenue pour la soirée de graduation est le mercredi 26 juin au Domaine de l'Ange Gardien. Cette année, la formule choisie est sous forme de cocktail dinatoire. Des bourses seront remises lors de cette soirée, dont une provenant du Carrefour jeunesse emploi afin de souligner la persévérance scolaire. Afin de maintenir le coût des billets accessibles, la direction demande une résolution au conseil d'établissement afin de permettre d'utiliser une somme maximale de 5000 \$ dans le fond à destination spéciale (FDS) prévue à cet effet. Une somme de 17,142 \$ est actuellement disponible. La somme demandée servira à couvrir une partie des dépenses telles que la location de salle, la location des toges, le service de traiteur, le photographe et offrir des bourses.

**RÉSOLUTION 2324-CE4-07**

**Il est proposé par madame Carole Lefebvre;**

QUE le montant maximal de 5,000 \$ du FDS soit autorisé pour le bal des finissants soit adopté tel que proposé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**11. QUESTIONS DIVERSES**

Le point a été traité au point 10 et la bourse sera remise lors de la soirée de graduation.

**12. PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 11 juin dans le local D-203 à 16 h 15 et sera suivie d'un souper au restaurant d'école La Table des 3 Vallées.

### 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

#### **RÉSOLUTION 2324-CE3-08**

**Il est proposé par monsieur Stéphane Robinson;**

Que la séance soit levée à 18 h 06.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

---

**Nathalie Séguin**  
**Présidente**

---

**Carole Lefebvre**  
**Secrétaire de centre**

---

**Date**

---

**Date**